



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

HENT AR SKOLIDI N°4

Le chemin des écoliers n°4
arzmael.fr



➤ TEMPS FORT DE NOEL

Depuis quelques semaines, les enfants apprennent quelques chants de Brigitte et Jean-Paul Artaud, chanteurs chrétiens, qu'ils auront le plaisir de retrouver le mardi 11 décembre à l'occasion d'un spectacle (le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires).

Cette année, la veillée de l'Avent a lieu le mardi

11 décembre à 17h30 en l'Eglise de Plouarzel. Elle sera animée par Brigitte et Jean-Paul Artaud, qui nous accompagneront pour un temps de fête et de partage. Nous vous invitons à vivre ce temps fort en famille, avec des amis...



➤ CONCOURS DE SAPINS DE NOEL

On aime sa verdure et son odeur qui réchauffe nos chaumières. Sa décoration est un rituel qui nous tient à cœur. Oui, Noël, c'est aussi le plaisir de prendre un moment pour habiller son beau sapin. C'est ce que préparent actuellement les enfants des classes maternelles. Ils se sont lancés dans un concours de sapins de Noël.

Cinq prix seront décernés : le plus original, le plus coloré, le plus décoré, le plus scintillant et le plus stylé.

On leur souhaite à tous **BONNE CHANCE !**

➤ APEL

N'oubliez pas de commander en ligne **les photos de vos enfants** (vous avez reçu les codes la semaine dernière). Vous avez **jusqu'au 9 décembre** si vous souhaitez les recevoir avant les vacances de Noël et pourquoi pas faire plaisir aux grands-parents, parrains, marraines.... en leur offrant un magnifique portrait de vos enfants ! Si vous avez le moindre problème n'hésitez pas à vous rapprocher de l'école. En cas de commande au-delà de cette date (jusque fin décembre), vous ne recevrez les photos qu'en janvier. Merci de votre compréhension.

Rappel : La vente des sapins de Noël est lancée ! nous sommes en partenariat avec les Fleurs du vent et Kyriel. Il faut juste présenter le coupon reçu par l'école lorsque vous récupérez votre sapin dans un de ces magasins et nous le transmettre ensuite.

➤ PRISE DE MÉDICAMENTS A L'ÉCOLE

La prise de médicaments à l'école est strictement réservée aux cas ne pouvant être traités d'une autre manière (**prise avant et après la classe**). Dans le respect du protocole national sur l'organisation de soins et des urgences, le personnel de l'école **peut**, à la demande écrite des parents, apporter son concours pour l'administration de médicaments selon la prescription médicale écrite (ordonnance). **En aucun cas, il n'y est contraint.**

Les enfants ne doivent avoir aucun médicament à leur portée.

La prise de médicaments régulière ou certaine pathologie ou allergie nécessite la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (**PAI**). Il convient dans ce cas de prendre rapidement contact avec la directrice. Si votre enfant a bénéficié d'un PAI en 2017-2018, merci de transmettre rapidement le document réactualisé à la direction.

➤ CALENDRIER SCOLAIRE 2018- 2019

Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 21 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 8 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 5 avril 2019 Reprise des cours : mardi 23 avril 2019
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 28 mai 2019 Reprise des cours : lundi 3 juin 2019
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 5 juillet 2019



Merci d'éviter tout départ en vacances sur temps scolaire. En effet, des absences répétées dans les classes nuisent à la continuité des apprentissages. Nous vous rappelons que les **enseignants ne sont pas tenus de vous fournir le travail scolaire avant l'absence de votre enfant**. Sachez qu'une demande d'autorisation à l'inspection académique par l'intermédiaire du chef d'établissement est exigée. Effectivement, l'inspectrice de l'éducation nationale doit être au courant des absences dans l'école. Ceci concerne également les enfants de maternelle.



➤ VÊTEMENTS « OUBLIES »

De nombreux vêtements (manteaux, pulls, vestes...) accessoires (écharpes, bonnets...) sont régulièrement oubliés à l'école. **Merci de les marquer** au nom de vos enfants. Il existe des stylos spéciaux, des étiquettes personnalisées...et même un simple stylo suffit !

Tous les vêtements qui ne seront pas réclamés à la fin de l'année scolaire seront transmis à une association caritative.



➤ **LE TRAIL DES RIBINES DE L'ABER ILDUT**

La deuxième édition du trail des Ribines de l'Aber Ildut se déroule dimanche prochain, le 9 décembre.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui vont contribuer au bon déroulement de cette journée.

Cette année, les Ribines proposent de soutenir l'association « Oligocyte Bretagne Ouest », association qui a pour but de soutenir les patients atteints de tumeurs cérébrales cancéreuses et leurs proches mais aussi de récolter des fonds pour faire avancer la recherche. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site de l'association : www.assoligocyte.wordpress.com



Concernant la course des enfants voici de plus ample renseignements :

14h00 : courses pour les enfants nés en 2011 – 2012 – 2013, distance de 400 mètres

14h20 : courses pour les enfants nés 2010 et 2009, distance de 800 mètres.

14h40 : courses pour les enfants nés en 2008 et 2007, distance 1500 mètres.

Les inscriptions se feront à partir de 13h00 à la salle Kerven. Une participation d'un euro vous sera demandée par inscription. Une médaille sera remise à chaque enfant.

Nous vous demandons également de ramener dimanche l'autorisation parentale ci-dessous pour l'inscription de votre enfant.

Merci à tous pour votre participation. A dimanche !

Autorisation parentale pour un participant mineur

Je soussigné(e) Monsieur/Madame demeurant à
 et

agissant en qualité de Père, Père, ou Représentant légal (*rayez la mention inutile*)

Autorise mon fils/ma fille : Né(e) le
 à participer à la course enfant les « Ribines de l'Aber Ildut » le
 dimanche 9 décembre 2018.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le : à

Signature :